

ACTUEL BASSE-NORMANDIE - FÉVRIER 2009

Le rôle de l'inspection du travail est l'application de la réglementation du travail. Elle a également une mission de conseil et d'aide auprès des particuliers et des entreprises. Vous pouvez obtenir auprès de l'inspection du travail des informations concernant la législation du travail. Vous pouvez également consulter le Code du travail et les différentes conventions collectives.

Les inspecteurs et contrôleurs du travail s'assurent que la législation du travail est respectée dans les entreprises. En cas de difficultés ou de conflits, ils peuvent apporter leur soutien pour favoriser la conciliation entre les partenaires sociaux. Ils ont également pour mission de participer à la mise en oeuvre des programmes d'action décidés par le ministère.

Le service d'information «Travail Info Service» : 0 821 347 347 (0,12¢ /min) est composé d'une équipe de juristes qui peuvent apporter des réponses concrètes aux questions posées sur la réglementation du travail, les aides à l'emploi et la formation professionnelle (du lundi au vendredi de 9h à 18h).

Sur le site www.legifrance.gouv.fr consultation possible du Code du travail et des conventions collectives.

Calvados

Inspection du travail

Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle - DDTEFP
3 place Saint-Clair - BP 30004
14201 Hérouville-Saint-Clair cedex
02 31 47 74 00
www.travail-solidarite.gouv.fr/basse-normandie

Renseignements droit du travail :

02 31 47 74 01

Accueil du public et renseignements téléphoniques :
lundi au vendredi 9h-12h et 13h30-16h (16h15 le vendredi)

Manche

Inspection du travail

Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle - DDTEFP
Centre d'affaires Atlantique
Boulevard Félix-Amiot - BP 240
50102 Cherbourg-Octeville cedex
02 33 88 32 00
www.travail-solidarite.gouv.fr/basse-normandie

Renseignements droit du travail :

02 33 88 32 64

Accueil du public et renseignements téléphoniques :
lundi au vendredi 9h-12h et 13h30-17h (16h30 les mercredi et vendredi)

Inspection du travail

50 place Georges Pompidou
50000 Saint-Lô
02 33 77 32 89
www.travail-solidarite.gouv.fr/basse-normandie

Renseignements droit du travail et conventions collectives :

02 33 77 32 83

Accueil du public :

lundi au vendredi 8h30-12h et 13h30-17h

Renseignements téléphoniques :

lundi au vendredi 9h-12h et 13h30-17h (16h30 le vendredi)

Orne

Inspection du travail

Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle - DDTEFP
57 rue Cazault
61007 Alençon cedex
02 33 82 54 00 (standard)
www.travail-solidarite.gouv.fr/basse-normandie

Renseignements droit du travail :

02 33 82 54 01 / 54 50

Accueil du public : lundi au vendredi 9h-12h et 13h30-16h30 (16h15 le vendredi)

Renseignements téléphoniques :

lundi au vendredi 9h-12h et 14h-17h

